

L'instauration sociale. Du schème canonique à la formule canonique

Alain Côté

Méthodologies et univers de recherche
Volume 13, numéro 3, 1989

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/015094ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/015094ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)
1703-7921 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Côté, A. (1989). L'instauration sociale. Du schème canonique à la formule canonique. *Anthropologie et Sociétés*, 13 (3), 25–35. <https://doi.org/10.7202/015094ar>

Résumé de l'article

L'instauration sociale

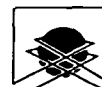
Du schème canonique à la formule canonique

La formule canonique de Claude Lévi-Strauss est une analogie, au sens classique du terme. Pour l'établir, il a fallu le hasard des circonstances et une petite mise en équation. Mais alors, le plus important ce n'est pas qu'on aperçoive mieux en quoi consiste la relation de Lévi-Strauss, mais bien qu'on puisse commencer à saisir le pourquoi de son universalité : son rapport d'inhérence à l'instauration sociale.

L'INSTAURATION SOCIALE

Du schème canonique à la formule canonique*

Alain Côté**



Cogitatio est duarum serierum intersecti seu nodus.

Leibniz

Dans un travail sur la théorie Batesonienne de la schismogénèse, j'ai été amené à associer la régulation de ce processus potentiellement dangereux pour les communautés dans lesquelles il apparaît à ce procédé de l'esprit humain qu'on nomme « analogie ». Pour ne pas entrer dans des détails qui n'éclaireraient en rien le propos qui va suivre, disons simplement que cela m'a conduit à traduire quatre analogies, qui opèrent dans le *naven* des Iatmul, sous une forme qui ne comprend que les distinctions « masculin/féminin » et « à l'intérieur du même/entre différents ». Sous cette forme, il m'est apparu qu'une des analogies iatmul avait un air de parenté avec la fameuse formule de Claude Lévi-Strauss, celle qui lui sert de guide dans ses recherches sur les mythes (et sur les masques) : la formule canonique. C'est d'abord d'une mise en équation dont il est question dans ce texte. On y voit que la formule de Lévi-Strauss est une analogie, au sens défini ci-après. Et c'est cette mise en équation qui permet de proposer une raison à l'universalité de cette formule.

Généralement, on définit l'analogie comme une ressemblance de rapports entre domaines distincts. C'est en ce sens classique que le terme est utilisé ici¹. À ce sens on associe le schème canonique $A/B :: C/D$, qu'on lit habituellement : « A est à B, comme C est à D ». Malheureusement, ce schème s'avère insuffisant pour juger de l'usage, analogique ou non, d'un énoncé qui peut prendre cette forme.

* M. Claude Lévi-Strauss a gentiment accepté de lire ce texte et a bien voulu m'envoyer ses commentaires. Je l'en remercie cordialement.

** L'auteur est membre du CERES (Collectif d'étude : réseaux, échanges, symboles) et vient de terminer une thèse de doctorat au département de sociologie de l'Université de Montréal.

1. « [...] similitudo proportionalis talem in sua ratione diversitatum claudit » (Cajetan 1963 : 82). « [...] traduit en langage aristotélicien, l'analogie est une ressemblance de « forme » dans une différence de matière » (Cazals *in* de Solages 1946 : 15). « Une analogie est une similitude imparfaite entre des choses d'ordre différent » (Cherbuliez *in* Debaisieux 1921 : 35 note 4). « L'analogie se présente comme un mélange, jusqu'à nos jours inextricable, de différence et d'identité » (Girard 1985 : 153). « De cet ordre (i.e. de relations existant entre des êtres substantiellement distincts) relève ce que l'on nomme la proportionnalité et qui consiste non en un rapport entre des êtres, mais en un rapport entre les rapports qui unissent deux couples d'êtres, ces êtres pouvant d'ailleurs se trouver aussi différents qu'on le voudra. Par exemple : le Docteur est analogue au pilote dans l'ordre de la proportionnalité, car le Docteur est à l'école

Perelman a insisté, avec raison, sur le fait que « pour qu'il y ait analogie, thème [A et B] et phore [C et D] doivent appartenir à des domaines différents » (1958 : 502, aussi 505 et 1977 : 272). C'est là une condition indispensable, nécessaire à l'existence d'une analogie. Soit un ensemble de lettres [a, b, c] qui forme une suite ordonnée. On peut très bien décrire cette suite en posant que $\%_b :: \%_c$. Mais dans la mesure où le rapport (a, b) et (b, c) s'applique à *un seul domaine*, celui défini par l'ensemble [a, b, c], tout ce qui est énoncé ainsi est un simple rapport d'ordre et non pas une analogie. D'où l'insuffisance du schème canonique pour décider si ce qui est mis sous cette forme est bel et bien une analogie plutôt qu'autre chose : un rapport d'ordre, un énoncé sur la symétrie d'une relation : $\%_B :: \%_A$, etc.

Ce problème reçoit une solution très simple si l'on peut voir qu'une véritable analogie comporte toujours deux distinctions articulées transversalement l'une à l'autre². La première est celle des domaines, qui *doivent* être distincts. La seconde touche au rapport défini disons, par commodité, à l'intérieur de chacun des domaines. Prenons, par exemple, l'énoncé bien connu *histoire/sociologie :: ethnographie/ethnologie*³. Posons la distinction entre modèles statistiques (histoire et sociologie) et modèles mécaniques (ethnographie et ethnologie) : notons respectivement ceux-ci par S et M. La distinction entre observation empirique (histoire et ethnographie) et construction de modèles (sociologie et ethnologie) rend, quant à elle, la ressemblance du rapport entre histoire et sociologie d'une part, et ethnographie et ethnologie de l'autre. Notons respectivement les termes de cette distinction par O et C. Ainsi, nous pouvons remplacer chaque terme de l'énoncé ci-dessus, fait sous la forme du schème canonique, par un couple ordonné dont le premier élément représente le domaine dont il fait partie et le second un des « pôles » de la distinction qui s'applique à l'intérieur de chaque domaine. Nous obtenons alors ceci : $S.O/S.C :: M.O/M.C$. Appelons cette forme le « schème dimensionnel » de l'analogie que nous venons d'examiner. Pour qu'il y ait analogie, *il faut* que le schème dimensionnel d'un énoncé qui peut prendre la forme du schème canonique soit de la même forme (isomorphe) que le schème dimensionnel que nous venons d'établir. Par exemple, pour l'ensemble de trois lettres dont nous avons déjà parlé, si nous pouvons démontrer que $\%_b :: \%_c$ est utilisé en regard de deux distinctions articulées de telle sorte qu'il est possible de construire un schème semblable à celui qui vient d'être décrit, alors nous pouvons dire qu'il s'agit d'une analogie. La première distinction pourrait être entre le domaine des prédécesseurs (a et b) et celui des successeurs

qu'il régit dans le même rapport que le pilote au navire qu'il conduit » (E. Gilson in *La philosophie de Saint-Bonaventure* : citation tirée de Robillard 1963 : 255-256). « [...] l'analogie proprement dite [...] suppose une dénomination intrinsèque mais appliquée à des réalités ni tout à fait les mêmes (univoques) ni tout à fait diverses (équivoques) » (Robillard 1963 : 250). « Selon moi, une vaste classe d'analogies peut être représentée ainsi : un être géométrico-algébrique — un logos, un « archétype » si vous voulez — est placé sur deux substrats différents » (Thom 1983 : 139, aussi 141 et 1978 : 57-61).

2. C'est à M. Luc Racine, du département de sociologie de l'Université de Montréal, que je dois cette manière de représenter l'analogie (cf. Racine 1986 et Houle et Racine 1983). Je l'en remercie amicalement.
3. Cela rappelle sûrement quelque chose aux familiers de l'œuvre de Claude Lévi-Strauss (cf. 1973 : 350).

(b et c). Notons-les respectivement P et S. La seconde pourrait être entre le rôle de prédécesseur et celui de successeur dans chacun des domaines. Notons-les respectivement par p et s. Alors, $\frac{a}{b} :: \frac{b}{c}$ aurait comme schème dimensionnel : $P \cdot \frac{p}{p \cdot s} :: S \cdot \frac{s}{s \cdot s}$, ce qui permet de conclure à un usage analogique véritable de l'énoncé.

On voit l'importance de cette technique qui permet de distinguer l'usage, analogique ou non, d'un énoncé revêtant la forme du schème canonique. Mais l'analogie n'est pas qu'une forme d'énonciation, elle est aussi un procédé de l'esprit humain auquel l'instauration sociale est intimement liée. Pour le voir, il faut se rappeler, avec Mauss et Aristote, que le social se fonde sur l'échange et, avec Lévi-Strauss, qu'il recèle le problème de l'intégration de l'opposition du moi et d'autrui : en fait, de l'articulation d'éléments incompatibles (« le même » et « le différent ») en un tout cohérent. Il est possible de montrer que le procédé analogique est « donné » avec l'instauration sociale : celle-ci implique celui-là. Aussi, on peut apercevoir le caractère « médiateur » de l'analogie, caractère qui tient à sa configuration d'« extremum », pour employer un terme propre aux régions dures du savoir d'aujourd'hui.

Passons rapidement sur le premier point. Nous connaissons tous le célèbre « livre V (la justice) » de l'*Éthique de Nicomaque* où Aristote lie la possibilité de l'échange, constitutif de la vie sociale (de la cité), à l'analogie (proportionnalité)⁴. Et dans un texte relativement récent, où il examine ces idées d'Aristote, Castoriadis insiste bien sur le fait que l'échange implique « la proportionnalité : et cela, non pas pour qu'il soit juste, mais pour qu'il soit, tout simplement » (1978 : 293). Aussi, l'existence sociale implique-t-elle l'existence du procédé analogique.

Le second point appelle un certain développement. L'instauration sociale pose le problème de l'intégration d'une certaine diversité en une unité. Mais d'une part, comment intégrer ce divers en un tout relativement cohérent et, de l'autre, comment maintenir ce rapport de l'unité à la diversité de manière à éviter aussi bien le piège de l'hyperdifférenciation, qui mène à l'éclatement de l'unité, que celui de l'hypodifférenciation, qui conduit à l'indifférenciation ? L'analogie, au sens défini ici, comporte précisément ce caractère analytique-synthétique qui permet d'articuler « le même » et « le différent » sans contradiction ni perte ou marquage exagéré de la différence.

Ce côté moyen terme, par lequel l'analogie permet de contourner l'abîme des extrêmes, n'a pas échappé aux savants occidentaux qui ont dû faire face à ce genre de problèmes. Saint Thomas d'Aquin en est un bon exemple⁵. Ce dernier, on s'en souvient, use de l'analogie comme solution lui permettant de parler de la relation entre Dieu et le monde dans le cadre d'une théologie de la révélation. Par le moyen de l'analogie, l'aquinat évite aussi bien l'univocité que l'équivocité. C'est-à-dire : l'analogie lui permet de tenir le milieu entre ces deux erreurs qui

4. Sur ce terme, voir Robillard (1963 : 220-222, 251-252, entre autres).

5. Le recours à saint Thomas d'Aquin s'explique surtout parce que c'est en m'instruisant de la manière dont il concevait et usait de l'analogie que m'est apparu l'aspect d'extremum que recèle ce procédé de l'esprit humain. De plus, ce recours permet d'exposer d'une manière relativement simple ce dont il est question ici.

sont d'un côté, l'exagération de l'unité (la ressemblance) entre Dieu et le monde, laquelle, par l'amenuisement de la distinction entre Dieu et son œuvre, ouvre à l'homme la possibilité d'une connaissance directe et immédiate de la divinité et rend ainsi la révélation inutile tout en menant au bord du panthéisme; et de l'autre, l'exagération de la différence entre Dieu et sa créature qui rend celui-là étranger à celle-ci qui, n'ayant pas les moyens de le connaître, n'a pas à s'en soucier (Chavannes 1969 : 138; Belaval 1969 : 132-133). Bien sûr, il y a chez saint Thomas une difficulté touchant à l'unité de son concept d'analogie. Chavannes montre cependant qu'ici, l'analogie repose sur la ressemblance de la cause et de l'effet, « parce que la création ressemble à Dieu comme un effet ressemble à sa cause » (1969 : 135). De plus, dans la mesure où Thomas pose l'analogie comme moyen terme entre l'équivocité et l'univocité, il doit parler d'analogie proprement dite, de proportionnalité (cf. Robillard 1963 : 250).

Dans toute la littérature anthropo-sociologique autant que philosophique et épistémologique, il apparaît non seulement que l'analogie est un moyen d'articuler ce qui s'oppose en quelque chose de possible, c'est-à-dire sans « antagonisme » exacerbé en contradiction, mais qu'en fait elle constitue « la seule possibilité d'exprimer cette ressemblance au sein d'une dissemblance fondamentale » (Robillard 1963 : 266)⁶. D'où vient ce pouvoir de l'analogie ? De son caractère d'*extremum*, ce qui lie ce procédé à l'idée d'équilibre, d'harmonie. Un coup d'œil du côté de Leibniz peut nous aider à voir cela sans que nous trahissions trop les conceptions contemporaines sur ce sujet. « Il y a harmonie, lorsqu'intervient une combinaison fine entre l'un et le divers ; cela signifie que l'autre se différencie à la fois et se combine au même », écrit Michel Serres en commentant Leibniz. Or chez ce dernier, fait-il remarquer, « le terme « harmonie » est associé « ne varietur » à ces assemblages du direct et de l'inverse » qui ne sont autres que

[...] *le maximum de l'altérité compossible avec l'identité* [...] L'inverse donc est un être ou un élément poussé au maximum de différence compatible encore avec l'identité, dans le cadre de la combinatoire, il fait partie de la famille des éléments associables par combinaisons, mais dans cette famille, il est *le même le plus différent* : réciproquement, dans la famille des autres et des différents il est *le différent le plus semblable au même*. Encadré par ces lois de maximum et de minimum, il peut l'être aussi par la similitude et la dissimilitude : il existe comme élément à la fois le plus semblable et le plus dissemblable.

Serres 1982 : 172

On voit comment « harmonie (équilibre) » est associé à *extremum* (maximum ou minimum) et surtout, comment l'analogie est un cas d'harmonie : n'établit-elle pas entre moi et autrui, sur le plan du rapport (intra, inter), une relation entre le plus semblable du différent et le plus différent du semblable⁷ ? Pour mieux le voir abordons le cas du *naven* des Iatmul.

Dans son livre *Naven*, Gregory Bateson a mis en lumière quatre « analogies » qui sont étroitement liées à cette cérémonie (cf. 1958 : 84-85, 203, 205). Pour

6. « [...] sed quia eas proportionaliter adunans, et ut easdem proportionaliter significans, ut easdem consideram offert, annexa inseparabiliter diversitate quasi seclusa : et identitate proportionali unit, et confundit quodammodo diversitatem rationum » (Cajetan 1963 : 92).

7. Par exemple, pensons à cela en termes de consanguinité et d'alliance. L'atome de parenté constitue un bel objet pour cette réflexion.

vérifier qu'il s'agit bien d'analogies véritables d'une part, et pour apercevoir leur articulation en système de l'autre. j'ai construit les schèmes dimensionnels de chacune. Ces schèmes ne comportent que la distinction masculin/féminin (m/f ci-après)⁸. En effet, Bateson a déjà signalé qu'en regard du *naven*,

[...] the only social differentiation which we need to consider is that which exists between the sexes, and, since the problems we are studying are connected with transvesticism, it is the differentiation between the sexes which is most likely to afford clues.

Bateson 1958 : 123

Cela fut fait en examinant les associations que font les Iatmul entre les distinctions m/f, aîné/cadet, donneur/preneur sur le plan de l'échange de la nourriture, des femmes, des services, ainsi que dans le cadre de l'initiation ou encore en regard des tabous, des règles de comportement, etc. De cet ensemble d'analogies, une seule nous intéresse ici et elle dit : *wau/laua* :: *tawontu/lando*⁹. Son schème dimensionnel est $m.m/f.f$:: $m.m/m.f$. Cela n'est pas conforme au schème dimensionnel type d'une analogie tel que nous l'avons décrit précédemment, mais il suffit d'interpréter le rapport entre les premières composantes du thème $m.m/f.f$ et du phore $m.m/m.f$ comme un rapport exprimant le différent (m,f) et un rapport exprimant le même (m,m). Ainsi, en notant respectivement « le différent » et « le même » par D et M, nous pouvons réécrire ce schème sous la forme $D.m/D.f$:: $M.m/M.f$, un schème dimensionnel conforme au schème dimensionnel type d'une analogie. Cette analogie, comme on peut le constater, pose une équivalence entre un rapport (m,f) dans le domaine du différent (exprimé par une relation inter sexes) et un rapport (m,f) dans le domaine du même (exprimé par une relation intra masculine). Le domaine du différent renvoie à des rapports entre clans, entre alliés, entre initiés et non-initiés, etc., alors que le domaine du même touche aux rapports à l'intérieur d'un clan, entre consanguins, entre initiés, etc.¹⁰ Maintenant, nous pouvons aborder la question de la formule canonique de Lévi-Strauss. Pour le moment, conservons la première forme par laquelle nous avons traduit l'analogie entre la relation « avunculaire » et la relation de beaux-frères. Celle-ci a l'avantage de bien faire voir que le domaine du différent est conçu au moyen du rapport (m,f) alors que le domaine du même se pense par la relation (m,m).

On sait qu'un des aspects les plus spectaculaires du *naven* est le travestissement d'hommes en femmes et de femmes en hommes (Bateson 1958 : 12 et passim). Dans un court texte où il montre le lien qui existe entre le travestissement rituel et le cannibalisme, Lévi-Strauss (1984 : 145 et passim) traite rapidement du

8. Le pluriel s'explique ainsi : le *wau*, par exemple, peut être vu, par les Iatmul, comme masculin ou féminin selon les circonstances. Il en est de même pour le *laua*. Aussi, le rapport (*wau, lau*), dans un schème canonique, peut-il renvoyer à plus d'une traduction en termes de la distinction m/f. Les expressions $f.m/f.f$, $m.m/f.f$, $f/m.m$ et $m.m/m.f$ peuvent sous-tendre ce rapport. Un même schème canonique peut donc correspondre à plus d'un schème dimensionnel.

9. Pour les besoins de ce texte, traduisons *wau* par « frère de mère », *laua* par « fils de sœur », *tawontu* par « frère d'épouse » et *lando* par « époux de sœur ».

10. Avec l'idée d'harmonie (supra) on comprend mieux, je l'espère, l'importance de ce procédé fondamental qui consiste à exprimer un rapport entre différents par un rapport entre mêmes (et vice versa), ou si l'on veut, une relation « inter » par une relation « intra ». Par exemple, exprimer un rapport d'affinité ou d'alliance par un rapport de consanguinité.

naven qu'il utilise comme un modèle de ce lien. Or il exprime ce modèle, qu'il qualifie de très général, par une loi de transformation qu'il a proposée il y a trente ans environ. Le modèle iatmul s'énonce ainsi : « la fonction « femme » des concitoyennes est à la fonction « homme » des concitoyens, comme la fonction « femme » des concitoyens est à la fonction « non-concitoyen (= ennemi) » des hommes » (1984 : 146). On reconnaît la fameuse formule canonique qui, dans le présent cas, se rend formellement par : $F^{x(a)}/F^{y(b)} :: F^{x(b)}/F^{b-1(y)}$ ¹¹. Cette formule, qu'on a qualifiée de cryptique et que d'aucuns ont comparée à un mantra qui accompagnerait la méditation transcendante de Lévi-Strauss (Sperber 1982 : 91, Lévi-Strauss 1984 : 13), se présente sous la forme du schème canonique¹². On peut alors se demander quel est son rapport avec l'analogie. Comme nous l'avons écrit ci-dessus, on ne peut en juger en s'en tenant à la seule formule. Et malgré tous ses efforts pour nous la rendre claire, il semble que Lévi-Strauss ne réussisse qu'à nous faire voir le « truc » sans que nous comprenions vraiment de quoi il retourne (cf. Lévi-Strauss 1985)¹³. Même avec ses explications, des questions comme « pourquoi et comment fonctionne le procédé ? », « qu'est-ce qui se cache derrière cette formule ? » reviennent périodiquement. Or, en lisant l'énoncé du modèle iatmul (supra), je ne pouvais qu'être frappé par la ressemblance qui existe entre celui-ci et la traduction des analogies tournant autour du *naven* lorsqu'elles sont traduites en un schème dimensionnel qui ne comporte que la distinction m/f. Examinons cela.

Lévi-Strauss indique que le modèle iatmul touche au rapport sociologique entre donneur et preneur de femme. Et il explique : « dans le mariage exogamique, le preneur de femme [...] est un cannibale en puissance, pour le donneur; inversement, aux yeux du preneur, le donneur fait figure d'étranger, donc d'ennemi » (1984 : 146). Alors, permettons-nous de poser $rf/df :: \text{cannibale}/\text{étranger} (= \text{ennemi})$, où *rf* signifie « preneur de femme » et *df* « donneur de femme ». Chez les Iatmul, c'est la relation (*lando*, *tawontu*) qui est essentiellement conçue dans les termes d'un rapport (*rf*, *df*) (cf. Bateson 1958 : 79 et passim). Ainsi, nous pouvons poser : $\text{lando}/\text{tawontu} :: \text{cannibale}/\text{étranger}$. En remplaçant la relation de beaux-frères par sa formulation en termes de la distinction

-
11. En fait, la formule canonique n'est pas *une* formule. Elle renvoie à un ensemble de transformations qui doivent satisfaire à certaines conditions énoncées par Lévi-Strauss (158 : 253, 1985 : 207 note 1). Outre la forme que nous venons de mentionner, on connaît $F^{x(a)}/F^{y(b)} :: F^{y(b)}/F^{a-1(y)}$, qui est la première forme de la formule que le maître d'œuvre du structuralisme anthropologique a mise en évidence (1958 : 252). Il y a aussi $F^{x(a)}/F^{y(b)} :: F^{y(x)}/F^{a-1(b)}$ (1985 : 207 note 1). Le présent texte ne s'y prête pas mais il serait relativement facile de mettre à jour l'ensemble des formes que la formule canonique peut revêtir. Il suffit d'utiliser les conditions données par Lévi-Strauss, pourvu que celles-ci caractérisent bien et complètement celles-là, et d'appliquer la combinatoire requise. Remarquons que l'expression formelle du modèle iatmul comporte comme un « oubli » du terme (a), qui n'apparaît pas dans le second membre de la formule. Toutefois, en ce qui a trait aux deux conditions que nous venons d'évoquer, cela satisfait à la définition de la formule.
 12. Il ne faut pas confondre « schème canonique » et « formule canonique ». Si la formule prend la forme du schème canonique, tout ce qui prend la forme de celui-ci n'est pas automatiquement celle-là.
 13. Cela fait un peu penser à la manière dont Schrödinger présenta sa fameuse équation au monde des savants, ce qui eut l'air d'irriter passablement les physiciens d'alors (cf. Hoffman et Paty 1981 : 114).

m/f (supra), nous avons : $m.f/m.m :: \text{cannibale}/\text{étranger}$. D'où il ressort que le rapport (cannibale, étranger) exprime quelque chose de semblable au rapport (f.m)¹⁴ d'une part, et qu'il y a une certaine homologation entre f et cannibale de l'autre. Ce dernier point est conforme à l'analyse de Lévi-Strauss qui dit :

[...] par destination ou par origine, la femme donnée en mariage ou acquise comme épouse se trouve en quelque sorte contaminée par le cannibalisme, moral sinon toujours réel, des étrangers auxquels elle s'agrège ou du groupe dont elle provient.

Lévi-Strauss 1984 : 146

Demandons-nous maintenant par quoi peut-on remplacer le rapport (cannibale, étranger) pour obtenir un schème dimensionnel complet ? Compte tenu de ce qui vient d'être dit, nous savons que l'idée de cannibale renvoie à la fois à « femme » et à « preneur de femme » d'une part, et que le rapport en question est entre différents (mariage exogamique) de l'autre. Le seul rapport qui se trouve dans les analogies iatmul touchant au *naven* et qui satisfait à toutes ces conditions, pourvu qu'on se place dans la perspective de l'appartenance de clan, est le rapport (*laua*, *wau*). Ce rapport correspond à la relation f.f. De cette manière nous pouvons traduire $lando/tawontu :: \text{cannibale}/\text{étranger}$ par $lando/tawontu :: lau/wau$, dont le schème dimensionnel est : $m.f/m.m :: f.f/m.m$. Cela semble dire que le rapport (f.m) à l'intérieur du monde masculin est comme un rapport (f.m) entre le monde féminin et masculin¹⁵. On voit qu'il est possible de traduire le modèle qu'exprime la formule canonique dans le langage des schèmes dimensionnels. Aussi, il devrait être possible de mettre la formule en rapport direct avec le schème dimensionnel et de montrer ainsi que cette formule est une analogie.

Commençons par le côté gauche de la formule : « la fonction « femme » des concitoyennes est à la fonction « homme » des concitoyens ». Comme nous l'avons vu, cela renvoie à la distinction donneur/preneur qui, elle-même, renvoie d'une manière directe à la distinction m/f. Aussi, « la fonction « femme » des concitoyens » peut très bien s'interpréter comme la fonction de preneur dans le monde féminin dans la mesure, bien sûr, où concitoyennes/concitoyens exprime f/m. Écrivons f.f. En raisonnant de la même manière, nous pouvons établir que « la fonction « homme » des concitoyens » correspond à celle de donneur dans le monde masculin : soit m.m. Le premier membre de la formule canonique appliquée au modèle iatmul peut donc s'écrire : $f.f/m.m$. Pour l'autre membre de la formule, nous trouvons que « la fonction « femme » des concitoyens » est assimilable à la fonction de preneur dans le monde des hommes : m.f. Il ne reste plus qu'à interpréter « la fonction « non-concitoyen (= ennemi) » des hommes ». La fonction « ennemi » est liée à la fonction de donneur de femme, donc donneur dans le monde des hommes (monde masculin). Cela se rend par m.m. L'énoncé lévi-straussien du modèle iatmul peut alors se traduire par : $f.f/m.m :: m.f/m.m$.

Comparons les deux traductions formelles du modèle iatmul. Avec la formule canonique nous avons : $F_X^{(a)}/F_Y^{(b)} :: F_X^{(b)}/F_{b-1}^{(a)}$, où F_X = fonction « femme ».

14. Voir les secondes composantes du thème. La relation entre les premières composantes de ce thème indique que (f.m) est considéré dans le domaine du même (masculin ici).

15. Cela se comprend d'autant plus que le cannibalisme traduirait la façon « dont les hommes pensent la masculinité à travers les femmes » (Lévi-Strauss 1984 : 149).

Fy = fonction « homme », Fb-1 = fonction « non-concitoyen (= ennemi) », (a) = concitoyennes, (b) = concitoyens et enfin (y) = hommes. Comme Fb-1 est la fonction « ennemi », laquelle est associée à la fonction de donneur qui elle-même renvoie à la fonction « homme », substituons-lui Fy. Nous obtenons : $F_x(a)/F_y(b) :: F_x(b)/F_y(y)$. Nous pouvons voir que le rapport [(a), (b)] exprime la relation (f,m) et qu'il marque ici le domaine du différent. Remplaçons-le alors par (D,D). Cela se justifie du fait que dans une analogie, le même rapport doit se retrouver de part et d'autre du signe « :: ». Or ici c'est bel et bien (Fx, Fy) qui constitue ce rapport. Aussi [(a), (b)] et [(b), (y)] concernent-ils les domaines d'application de (Fx, Fy). Quant à [(b), (y)], il est aisé de se rendre compte qu'il s'agit d'un rapport dans « le même », dans le monde masculin (concitoyens, étrangers), et nous pouvons le remplacer par la marque de l'intra : (M,M). Cela nous donne alors : $F_x.D/F_y.D :: F_x.M/F_y.M$. Ce que nous voyons, c'est que de la formule au schème dimensionnel, il y a une inversion. Les domaines distincts sont représentés par la relation entre les premières composantes du thème et celles du phore dans le schème, alors qu'ils sont désignés par le rapport entre les secondes composantes (les « termes » de Lévi-Strauss) dans la formule. Il suffit donc de transposer les deux composantes (fonction et terme) de chacun des éléments de la formule canonique pour pouvoir poser l'équivalence suivante :

$$[f./m.m :: m./m.m] \approx [D.Fx/D.Fy :: M.Fx/M.Fy]^{16}.$$

On se rappelle que (f,m) et (m,m) peuvent respectivement être remplacés par (D,D) et (M,M) lorsqu'ils forment les premières composantes des relations (thème et phore) du schème dimensionnel. L'équivalence que nous venons de poser s'écrit alors :

$$[D.f/D.m :: M.f/M.m] \approx [D.Fx/D.Fy :: M.Fx/M.Fy].$$

Ainsi, la formule canonique est isomorphe au schème dimensionnel type d'une analogie et alors nous pouvons bel et bien dire qu'il s'agit d'une analogie. Pour compléter l'équivalence, il nous reste à voir que le rapport (Fx, Fy), entre la fonction « femme » et la fonction « homme », exprime la relation (f,m) et à faire le changement requis :

$$[D.f/D.m :: M.f/M.m] \approx [D.f/D.m :: M.f/M.m].$$

En résumé nous avons établi que :

$$[F_x(a)/F_y(b) :: F_x(b)/F_{b-1}(y)] \approx [f./m.m :: m./m.m] \approx [laua/wau :: lando/lawontu]^{17}.$$

Ce qu'on doit retenir de cet exercice ce n'est pas tant que la formule de Lévi-Strauss soit équivalente à une analogie, au sens où nous l'avons définie. Ce n'est pas non plus d'apercevoir que la torsion que recèle cette formule (Lévi-Strauss

16. « ≈ » se lit « est équivalent à ».

17. Rappelons que Bateson considère l'analogie $wau/laua :: lawontu/lando$ comme une des analogies fondamentales du système social des latmul (cf. 1958 : 74 et passim).

1985 : 167) est liée, pour une bonne part, à l'expression d'une relation externe par une relation interne pour marquer la communauté... du non-commun, si l'on me permet la tournure¹⁸. L'important, c'est que par le biais de cette relation à l'analogie, nous pouvons *commencer* à saisir pourquoi la formule lévi-straussienne est universelle, au sens où elle « permet de représenter toute transformation mythique » » (Lévi-Strauss 1985 : 78, aussi 1958 : 252). En effet, compte tenu du lien qui existe entre l'instauration sociale et l'analogie et du rapport que nous avons établi entre l'analogie et la formule canonique, on comprend mieux que cette dernière puisse s'appliquer partout où travaille l'esprit humain, et pas seulement dans le domaine des mythes (ou des masques).

Références

ARISTOTE

1965 *Éthique de Nicomaque*. Traduit par J. Voilquin. Paris : Garnier-Flammarion.

BATESON G.

1958 *Naven. A Survey of the Problems Suggested by a Composite Picture of the Culture of a New Guinea Tribe Drawn from Three Points of View*. Stanford : Stanford University Press.

BELAVAL Y.

1969 *Leibniz. Initiation à sa philosophie*. Paris : Vrin.

CAJETAN

1963 « De nomimum analogia tractatus », in H.M. Robillard (O.P.). *De l'analogie et du concept d'Être : de Thomas de Vio, Cajetan*. Traduction juxtalinéaire, commentaires et index par H.M. Robillard. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.

CASTORIADIS C.

1978 *Les carrefours du labyrinthe*. Paris : Éditions du Seuil.

CHAVANNES H.

1969 *L'analogie entre Dieu et le monde selon saint Thomas d'Aquin et selon Karl Barth*. Paris : Éditions du Cerf.

DEBAISIEUX M.

1921 *Analogie et symbolisme. Étude critique de l'Analogie comparée au Symbolisme dans la connaissance métaphysique et religieuse*. Paris : Gabriel Beauchesne.

DE SOLAGES (Mgr)

1946 *Dialogue sur l'analogie, à la société toulousaine de philosophie*. Paris : Aubier.

18. Pour ceux qui « voient » mieux à l'aide d'ensembles, cela correspond, par exemple, à l'établissement d'un parallèle entre une relation entre deux ensembles d'une part, et une relation entre deux sous-ensembles d'un de ces ensembles de l'autre. Encore, ce peut être l'association d'une relation entre un ensemble et un de ses sous-ensembles à une relation entre deux sous-ensembles de cet ensemble. Cette question n'est donc pas sans rapport avec l'idée de « type logique ».

- GIRARD R.
1985 *La route antique des hommes pervers*. Paris : Grasset.
- HOFFMAN B. et M. Paty
1981 *L'étrange histoire des quanta*. Paris : Éditions du Seuil.
- HOULE G. et L. Racine
1983 « La littérature et le social : remarques sur l'usage de l'analogie », *Sociologie du Sud-Est*, 35-36 : 45-64.
- LÉVI-STRAUSS C.
1958 *Anthropologie structurale*. Paris : Plon.
1973 *Anthropologie structurale deux*. Paris : Plon.
1984 *Paroles données*. Paris : Plon.
1985 *La potière jalouse*. Paris : Plon.
- PERELMAN C.
1958 *La nouvelle rhétorique. Traité de l'argumentation* (avec L. Olbrechts-Tytéca). Paris : Presses Universitaires de France.
1977 *L'empire rhétorique*. Paris : Vrin.
- RACINE L.
1986 « La Terre-mère et les mères végétales en Océanie et en Asie du Sud-Est : Symbolisme et analogie », *L'Ethnographie*, 98-99 : 27-50.
- ROBILLARD H.M.
1963 *De l'analogie et du concept d'Être : de Thomas de Vio, Cajetan*. Traduction juxtalinéaire, commentaires et index par H.M. Robillard. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- SERRES M.
1982 *Le système de Leibniz et ses modèles mathématiques : Étoiles-Schémas-Points*. Paris : Presses Universitaires de France.
- SPERBER D.
1982 *Le savoir des anthropologues. Trois essais*. Paris : Hermann.
- THOM R.
1978 *Morphogénèse et imaginaire* (avec C. Lejeune et J.P. Duport). Paris : Lettres modernes.
1983 *Paraboles et catastrophes. Entretiens sur les mathématiques, la science et la philosophie* (réalisés par G. Giorello et S. Morini). Paris : Flammarion.

RÉSUMÉ/ABSTRACT

L'instauration sociale

Du schème canonique à la formule canonique

La formule canonique de Claude Lévi-Strauss est une analogie, au sens classique du terme. Pour l'établir, il a fallu le hasard des circonstances et une petite mise en équation. Mais alors, le plus important ce n'est pas qu'on aperçoive mieux en quoi consiste la relation de Lévi-Strauss, mais bien qu'on puisse commencer à saisir le pourquoi de son universalité : son rapport d'inhérence à l'instauration sociale.

The Social Institution

From the Canonical Sketch to the Canonical Formula

Claude Lévi-Strauss's canonical formula is an analogy, in the classical sense of the term. Some circumstances and a little equation permitted to establish it. Nevertheless what is most important is not to get a better understanding of the nature of this relation, but to start grasping the reason of its universality : its relation of inherence to the social institution.

Alain Côté

155, boul. Loranger

Cap-de-la-Madeleine (Québec)

Canada G8T 3T4